



**FORMULAIRE D'ÉVALUATION D'INCIDENCES
NATURA 2000
POUR L'ÉLABORATION DE
PETITS PROJETS**
Application sur le site Garonne en Occitanie



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une **grande valeur patrimoniale**, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de **maintenir la diversité biologique** des milieux, tout en **tenant compte des exigences** économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable et sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long terme.

L'évaluation des incidences Natura 2000 a pour objectif d'enrayer la dégradation de l'état de conservation des sites inscrits. C'est un dossier réglementaire obligatoire pour certains projets (liste dans l'[article R414-19](#)), qui a pour fonction d'évaluer rapidement les impacts potentiels du projet sur la biodiversité des sites Natura 2000, et de proposer le cas échéant des prescriptions permettant de les éviter ou de les limiter.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de l'application des articles [R414-19 à R 414-26 du Code de l'environnement](#).

Le présent formulaire est à remplir par le porteur de projet, qu'il joindra à sa demande de déclaration ou d'autorisation administrative adressée à la DDT 31 (ddt-seef-pfcmn@haute-garonne.gouv.fr).

- *Toutes les informations utiles sont indiquées en annexe*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : FP MURET

Adresse : 37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie

Commune et département : 75 008 PARIS

Téléphone : Fax :

Portable : 06 11 16 70 32

Email : y.ganga@groupeidec.com

Nom du projet : Bâtiment d'activités sur la commune de Muret (31)

1 Description du projet

a. Objet

(joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément de ce formulaire)

FAUBOURG PROMOTION souhaite aménager un bâtiment d'activités sur la commune de Muret, dans le département de Haute-Garonne (31), au sein de la ZAC de Terrery.

La construction du bâtiment s'accompagnera de l'aménagement de voiries, parkings, de bassins de rétention et d'infiltration et d'espaces paysagers.

Des panneaux photovoltaïques seront implantés en toiture du bâtiment.

Le site ne relèvera pas de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

La ZAC de Terrery a fait l'objet d'un dossier Loi sur l'Eau en 2018 au titre de la rubrique 2.1.5.0. Le projet est couvert par le dossier Loi sur l'Eau de la ZAC et n'est donc pas soumis à la réglementation IOTA.

Le site est situé en zone de répartition des eaux. Toutefois, le projet ne prévoit pas de rabattement de nappe ou de pompage en nappe durant les phases travaux et exploitation, le projet ne sera donc pas visé par la rubrique IOTA 1.3.1.0.

Le projet se conformera au règlement de la ZAC, notamment sur la gestion des eaux pluviales.

b. Adresse précise

Commune : MURET

Lieu-dit : ZI de Terrery – Boulevard du Grand Castaing

Code postal : 31 600

☒ Hors site(s) Natura 2000 (voir annexe)

à 190 m au Sud du site le plus proche : ZPS "Vallée de la Garonne de Muret à Moissac" (FR7312014)

à 710 m à l'Ouest du site le plus proche : ZSC "Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste" (FR7301822)

En fonction de la nature du projet (absence de dérangement, de destruction d'habitat naturel, de source de pollution...) et de sa distance au site Natura 2000, il est possible d'aller directement au 3 si manifestement le projet n'a pas d'effet notable sur les sites Natura 2000.

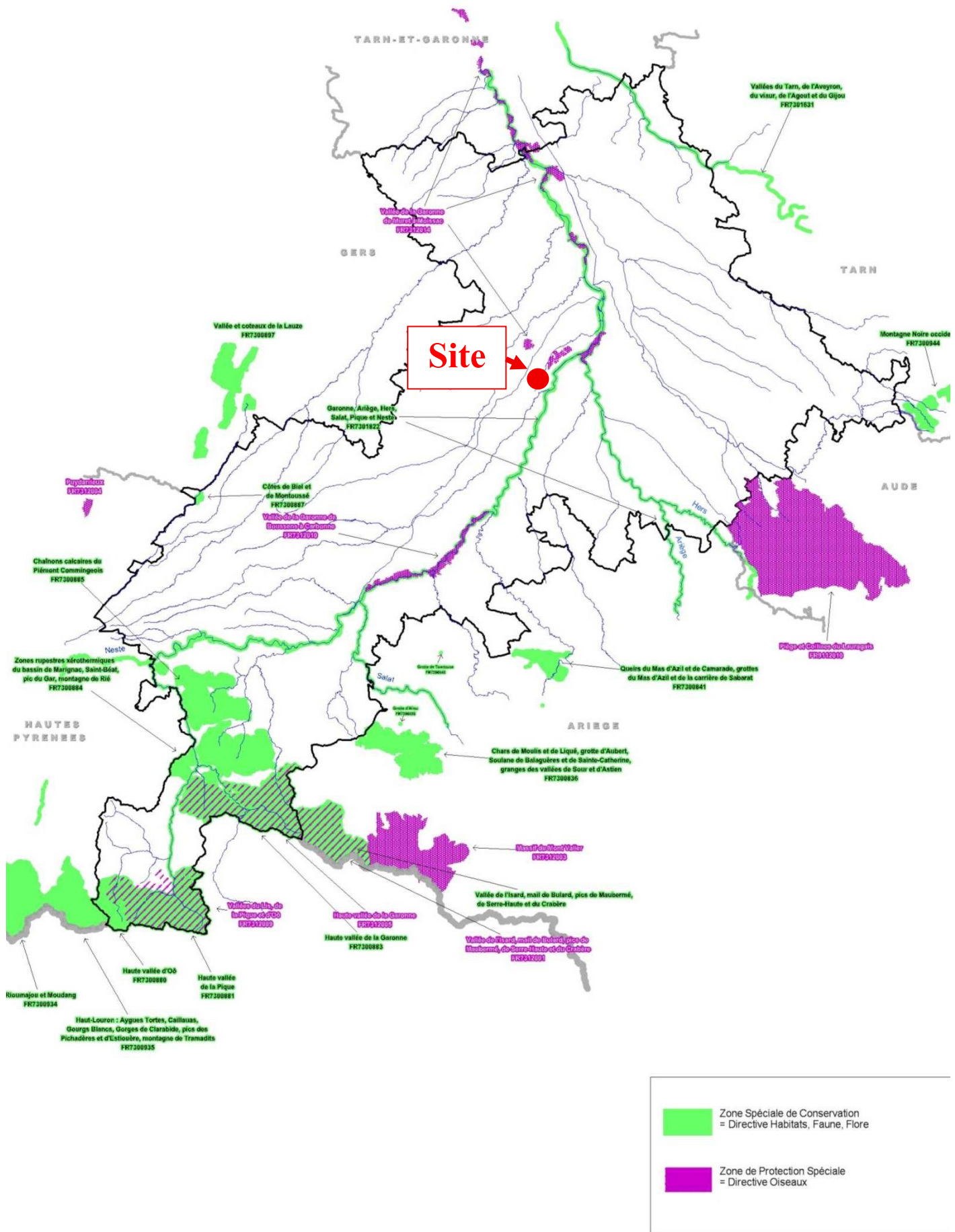
Si le projet est susceptible d'avoir un effet notable, aller au c.

☐ A l'intérieur, tout ou partie, d'un site Natura 2000 (voir annexe)

Site :(n° de site : FR.....)

Site :(n° de site : FR.....)

Indiquer sur la carte ci-après l'emplacement du projet à l'aide d'un point bien visible :



c. Zone d'influence

Joindre un plan des installations de l'activité prévue, et une photocopie de la carte IGN 1/ 25 000^e avec le parcours emprunté

Surface consacrée à l'implantation de l'activité : 30 000 m²

Dimensions : environ 175 m x 170 m

Proximité et nom du cours/plan d'eau le plus proche : La Saudrune à environ 500 m à l'Ouest

Travaux & Aménagement(s) prévu(s), provisoires(s) ou définitif(s) :

(exemples : desserte, aire de stationnement, coupe, défrichage, arrachage, apport de matériaux, remblai, terrassement, village de tentes, tribunes, Parking, WC, sanitaires, nature du sol aménagé, raccordement réseaux, traitement chimique, curage...)

Les travaux consisteront en la création du bâtiment et aménagements des espaces extérieurs (surface d'emprise au sol prévue d'environ 10 800 m²).

Aucun travaux de démolition ne sera nécessaire.

Les travaux prévus seront :

- Mise en place des installations de chantier (base vie, parking engin...),
- Terrassements,
- Aménagements extérieurs : parkings, voiries, réseaux divers...
- Création des bassins/noues,
- Construction du bâtiment,
- Aménagement intérieur du bâtiment.

La hauteur du bâtiment sera de 10,90 m.

Les travaux seront menés de manière à réduire les nuisances environnementales. Il est prévu par exemple : utilisation d'engins conformes à la réglementation (bruits, gaz d'échappement) / collecte et tri des déchets pour évacuation dans des filières adaptées, et en privilégiant les filières locales ; une attention particulière sera portée sur la propreté et l'organisation du chantier / mesures de limitation des envols de poussières mises en place (nettoyage des engins, arrosage des pistes, limitation de vitesse...) / gestion adaptée des eaux de chantier / sensibilisation régulière du personnel aux nuisances environnementales et aux mesures de réduction (eau, air, bruit, biodiversité...).

d. Date, durée et période envisagées des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

Phase d'installation :

Phase d'activité :

Phase de démontage :

Activité ☒ diurne ☐ nocturne

Activité périodique (préciser) :

e. Budget

Budget prévisionnel :€

f. Installation / déroulement / fonctionnement / rejets

Préciser le type d'atteinte du projet sur le milieu naturel :

- ☐ Rejets dans le milieu naturel (eau pluviale, eaux usées...)
- ☐ Destruction de milieux naturels (haies, prairies...)
- ☐ Poussières,
- ☐ Pollutions possibles (utilisation de produits chimiques...)
- ☐ Dérangement des espèces (zone d'alimentation, de reproduction, de repos)
- ☐ Vibrations, bruits
- ☐ Piétinement
- ☒ Autres atteintes, lesquelles : construction d'un bâtiment d'activités
- ☐ Remise en état du site prévu après la manifestation

Case(s) cochée(s) à développer : Les travaux consisteront en la création du bâtiment et aménagements des espaces extérieurs (surface d'emprise au sol prévue d'environ 10 800 m²).

2 Etat des lieux de l'espace utilisé (aménagé, traversé)

Cet état des lieux écologique porte sur le périmètre du projet et la zone pouvant être impactée. Il permettra de déterminer les incidences qu'il peut avoir.

a. Usage actuel

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'étude (= parcelles concernées par l'aménagement), accompagné éventuellement de commentaires pour chaque usage.

- ☐ Aucun :
- ☐ Chasse :
- ☐ Pêche :
- ☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...) :
- ☐ Agriculture (cultures, prairie, estive...) :
- ☐ Espace boisé, forestier, sylviculture :
- ☐ Espace dégradé (décharge sauvage, inondation, incendie...) :
- ☐ Espace artificialisé (friche, voie de circulation, construction / cabanisation...) :
- ☒ Autre usage : **Terrain anthropisé ayant été remanié.**

b. Milieux naturels

A l'aide du tableau suivant et des données fournies en annexe identifier les habitats naturels utilisés, traversés ou modifiés par le projet

Type d'habitats présents (code et nomenclature)	Surface occupée dans les sites Natura 2000 (en % du site)	Présent sur la zone d'implantation du projet (O/N)	Présent à proximité du projet (O/N) distance ?	Commentaires (sources de données, modalités d'observation...)
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	41%	N		
	28%			
	20%			
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières	1%	N		
	-			
	-			
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1%	N		
	7%			
	5%			
N09 : Pelouses sèches, Steppes	-	N		

	1%			
	-			
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11%	N		
	3%			
	-			
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	-	N		
	8%			
	25%			
N14 : Prairies améliorées <i>Usage intensifs, elles sont réensemencées et/ ou fertilisées</i>	-	N		
	-			
	10%			
N15 : Autres terres arables	5%	N		
	11%			
	24%			
N16 : Forêts caducifoliées <i>A feuilles caduques : chênes, hêtre, charme...</i>	31%	N		
	22%			
	11%			
N20 : Forêt artificielle en monoculture <i>ex: Plantations de peupliers ou d'arbres exotiques</i>	7%	N		
	-			
	-			
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	-	N		
	4%			
	-			
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3%	N		
	16%			
	5%			
Directive Habitats Faune Flore FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste				
Directive Oiseaux FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac				
Directive Oiseaux FR7312010 - Vallée de la Garonne de Bousens à Carbonne				

c. Faune & Flore

A l'aide du tableau suivant et des données fournies en annexe identifier les espèces naturelles présentes et susceptibles d'être dérangées par le projet

	NOM DE L'ESPECE PROTEGEE AU TITRE DE N2000	Présent sur la zone d'implantation du projet (O/N)	Présent à proximité du projet (O/N) distance ?	Commentaires (sources de données, modalités d'observation...)
Directive Oiseaux FR7312010 - Vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne				
OISEAUX	<i>Bubo bubo</i> Grand-duc d'Europe			
	<i>Ixobrychus minutus</i> Blongios nain			
	<i>Nycticorax nycticorax</i> Héron bihoreau			
	<i>Ardeola ralloides</i> Crabier chevelu			
	<i>Bubulcus ibis</i> Héron garde-boeufs			
	<i>Egretta garzetta</i> Aigrette garzette			
	<i>Egretta alba</i> Grande aigrette			
	<i>Ardea pupurea</i> Héron pourpré			
	<i>Milvus migrans</i> Milan noir			
	<i>Hieraaetus pennatus</i> Aigle botté			
	<i>Pandion haliaetus</i> Balbusard pêcheur			
	<i>Falco subbuteo</i> Faucon hobereau			
Directive Oiseaux FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac				
OISEAUX	<i>Sterna hirundo</i> Sterne pierregarin			
	<i>Alcedo atthis</i> Martin-pêcheur d'Europe			
	<i>Ixobrychus minutus</i> Blongios nain			
	<i>Nycticorax nycticorax</i> Héron bihoreau			
	<i>Ardeola ralloides</i> Crabier chevelu			
	<i>Bubulcus ibis</i> Héron garde-boeufs			
	<i>Egretta garzetta</i> Aigrette garzette			
	<i>Egretta alba</i> Grande aigrette			
	<i>Ardea cinerea</i> Héron cendré			

	<i>Ardea pupurea</i> Héron pourpré			
	<i>Milvus migrans</i> Milan noir			
	<i>Hieraaetus pennatus</i> Aigle botté			
	<i>Pandion haliaetus</i> Balbuzard pêcheur			
	<i>Falco columbarius</i> Faucon émerillon			
	<i>Charadrius dubius</i> Petit Gravelot			
	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i> Mouette mélanocéphale			
	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> Mouette rieuse			
	<i>Falco subbuteo</i> Faucon hobereau			
	<i>Merops apiaster</i> Guêpier d'Europe			
	<i>Riparia riparia</i> Hirondelle de rivage			
	Directive Habitats Faune Flore FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste			
CHAUVES-SOURIS	<i>Barbastella barbastellus</i> Barbastelle d'Europe			
	<i>Miniopterus schreibersii</i> Minioptère de Schreibers			
	<i>Myotis bechsteinii</i> Murin de Bechstein			
	<i>Myotis blythii</i> Petit Murin			
	<i>Myotis emarginatus</i> Murin à oreilles échancrées			
	<i>Myotis myotis</i> Grand Murin			
	<i>Rhinolophus euryale</i> Rhinolophe euryale			
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Grand rhinolophe			
	<i>Rhinolophus hipposideros</i> Petit rhinolophe			
PAPILLONS	<i>Eriogaster catax</i> Laineuse du Prunellier			
	<i>Euplagia quadripunctaria</i> Écaille chinée			
	<i>Lopinga achine</i> Bacchante			
	<i>Maculinea arion</i> Azuré du Serpolet			
	<i>Parnassius apollo</i> Apollon			
	<i>Proserpinus proserpina</i> Sphinx de l'Épilobe			
INS FC	<i>Cerambyx cerdo</i> Grand Capricorne			

	<i>Lucanus cervus</i> Lucane cerf-volant			
	<i>Rosalia alpina</i> Rosalie des Alpes			
LIBELLULES ET DEMOISELLES	<i>Coenagrion mercuriale</i> Agrion de Mercure			
	<i>Gomphus graslinii</i> Gomphe de Graslin			
	<i>Oxygastra curtisii</i> Cordulie à corps fin			
MAMMIFERES SEMI-AQUATIQUES	<i>Galemys pyrenaicus</i> Desman des Pyrénées			
	<i>Lutra lutra</i> Loutre d'Europe			
CRUSTACÉES	<i>Austropotamobius pallipes</i> Écrevisse à pieds blancs			
POISSONS	<i>Salmo salar</i> Saumon atlantique			
	<i>Thymallus thymallus</i> Ombre commun			
	<i>Alosa alosa</i> Grande alose			
	<i>Barbus meridionalis</i> Barbeau méridional			
	<i>Cottus gobio</i> Chabot commun			
	<i>Rhodeus amarus</i> Bouvière			
	<i>Parachondrostoma toxostoma</i> Toxostome			
LAMPROIES	<i>Lampetra planeri</i> Petite lamproie ou Petite Lamproie			
	<i>Petromyzon marinus</i> Lamproie marine			

3 Incidences du projet sur les milieux naturels les habitats d'espèces et les espèces protégés

Décrire sommairement les incidences avérées ou possibles (phase d'installation, déroulement et conséquences du projet) en fonction de votre analyse :

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus ; reproduction, repos, alimentation...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4 Mesures prises pour réduire les incidences relevées

Le projet s'implante au sein de la zone AUfd du PLU de Muret (destinée à accueillir des activités économiques), en dehors de zones présentant une sensibilité particulière comme des espaces protégés, inscrits ou classés ou des zones résidentielles. Le projet vise à implanter un bâtiment mixte, ayant des impacts limités sur l'environnement. Toutes les mesures seront mises en place pour limiter l'impact du projet : absence d'eaux usées industrielles, gestion des eaux pluviales à la parcelle, rejet des eaux sanitaires dans le réseau d'assainissement public, rejets atmosphériques uniquement liés au trafic routier...

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

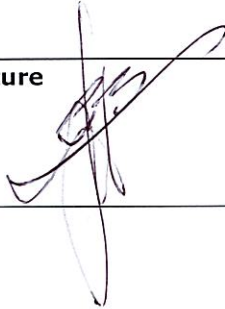
- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il, selon vous, susceptible d'avoir une incidence sur Natura 2000 ?

☒ **NON** : ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service attributaire.

Le projet s'implantera au sein de la zone AUfd du PLU de Muret et ne sera pas de nature à présenter des impacts ou dangers significatifs, au vu de la destination du zonage du PLU de la commune de Muret (destinée à accueillir des activités économiques). Des mesures seront mises en place : pas de rejet d'eaux usées industrielles, gestion et traitement des eaux pluviales sur le site, rejet des eaux usées sanitaires dans le réseau public d'assainissement, rejets atmosphériques uniquement liés au trafic routier...

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier complet sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service attributaire.

A <u>Paris</u>	le <u>21/07/16</u>	Signature 
----------------------------	--------------------------------	--

ANNEXE

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Cartographie dynamique :

https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur_de_donnees_publicques.map/permanent/context2u1izF.ows

- Habitats et espèces d'intérêt communautaire :

Voir les liens dans le tableau ci-dessous

- Contact pour toute information :

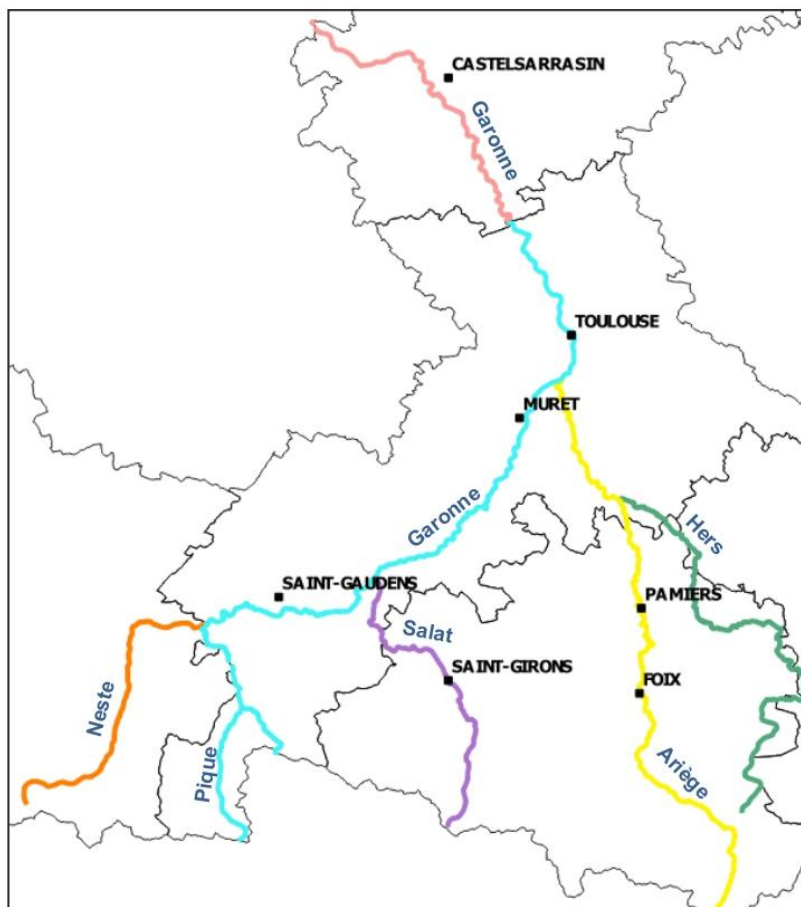
DDT de Haute-Garonne / Service Environnement, Eau et Forêt : 05 61 10 60 26 ou ddt-seef-pfcmn@haute-garonne.gouv.fr.

Voir le contact des animateurs Natura 2000 dans le tableau ci-dessous (mise à jour septembre 2025).

Numéro du site	Nom du site Natura 2000	Fiche	Type (SIC ou ZPS)	Opérateur de site	Autre département concerné
FR7301822	Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7301822	ZSC	Nom de la structure : SMEAG Adresse : 61 rue Pierre Cazeneuve, 31200 Toulouse Contact : Manon VALETTE Courriel : manon.valette@smeag.fr Téléphone : 07 75 10 34 90	65 – 09 – 82
FR7312010	Vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7312010	ZPS	Nom de la structure : SMEAG Adresse : 61 rue Pierre Cazeneuve, 31200 Toulouse Contact : Manon VALETTE Courriel : manon.valette@smeag.fr Téléphone : 07 75 10 34 90	

FR7312014	Vallée de la Garonne, de Muret à Moissac	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7312014	ZPS	Nom de la structure : SMEAG Adresse : 61 rue Pierre Cazeneuve, 31200 Toulouse Contact : Manon VALETTE Courriel : manon.valette@smeag.fr Téléphone : 07 75 10 34 90	82
FR7300880	Haute vallée d'Oô	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7300880	ZSC	Nom de la structure : CCPHG Adresse : 17 avenue de Luchon 31210 Gourdan-Polignan Contact : Pauline BILLAUD Courriel : p.billaud@ccphg.fr Téléphone : 06 28 49 19 02	
FR7300881	Haute vallée de la Pique	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7300881	ZSC	Nom de la structure : CCPHG Adresse : 17 avenue de Luchon 31210 Gourdan-Polignan Contact : Pauline BILLAUD Courriel : p.billaud@ccphg.fr Téléphone : 06 28 49 19 02	
FR7312009	Vallée du Lis de la Pique et d'Oô	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7312009	ZPS	Nom de la structure : CCPHG Adresse : 17 avenue de Luchon 31210 Gourdan-Polignan Contact : Pauline BILLAUD Courriel : p.billaud@ccphg.fr Téléphone : 06 28 49 19 02	
FR7312005	Haute vallée de la Garonne	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7312005	ZPS	Nom de la structure : CCPHG Adresse : 17 avenue de Luchon 31210 Gourdan-Polignan Contact : Pauline BILLAUD Courriel : p.billaud@ccphg.fr Téléphone : 06 28 49 19 02	
FR7300883	Haute vallée de la Garonne	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7300883	ZSC	Nom de la structure : CCPHG Adresse : 17 avenue de Luchon 31210 Gourdan-Polignan Contact : Pauline BILLAUD Courriel : p.billaud@ccphg.fr Téléphone : 06 28 49 19 02	

FR7300884	Zones rupestres xérothermiques du bassin de Marignac, Saint-Béat, pic du Gar, montagne de Rié (Gar-Cagire)	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7300884	ZSC	Nom de la structure : CCPHG Adresse : 17 avenue de Luchon 31210 Gourdan-Polignan Contact : Pauline BILLAUD Courriel : p.billaud@ccphg.fr Téléphone : 06 28 49 19 02	
FR7300885	Chaînon calcaires du piémont commingeois	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7300885	ZSC	Nom de la structure : CCPHG Adresse : 17 avenue de Luchon 31210 Gourdan-Polignan Contact : Pauline BILLAUD Courriel : p.billaud@ccphg.fr Téléphone : 06 28 49 19 02	
FR7300887	Côtes de Bieil et de Montoussé	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7300887	ZSC	Nom de la structure : Mairie de Boulogne-sur-Gesse / AREMIP Adresse : 20 place Valentin Abeille 31210 Montréjeau Contact : Françoise NOBLE Courriel : aremip2@gmail.com Téléphone : 05 61 95 49 60	
FR7301631	Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7301631	ZSC	Nom de la structure : Syndicat mixte du bassin versant Tarn aval Contact : Yoan ICHER Adresse : Abbaye Saint Michel, 81 600 Gaillac Courriel : milieux@tarnaval.fr Téléphone : 06 40 49 85 76	12 – 81 – 82



Coordination: EP Garonne

Animation territoriale:

